

DULUX^{MD} X-PERT^{MD}

PEINTURE D'INTÉRIEUR AU LATEX ACRYLIQUE

13010

Produit à base d'eau, fini semi-brillant

Fiche technique



Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	34 % (± 1 %)
Solides en poids :	46 % (± 1 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 :	< 150 g/L
Réglementation canadienne :	< 150 g/L

Couleurs disponibles

13010	Blanc
13018	Base moyenne*
13016	Base très foncée*

*Doit être teintée avant utilisation

Niveau de lustre	Finis semi-brillant
• Brillance à 60° :	40 à 55 %
• Lustre à 85° :	non disponible

Couverture pratique

35 à 39 m² (380 à 420 pi²) par 3,78 litres
9 à 10 m² par litre

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

- Vinylo-acrylique

Viscosité* Prêt à utiliser (94 ± 5 unités Krebs)

Spécification de fabrication, la viscosité de travail peut varier.

Inflammabilité	Ininflammable
Point d'éclair*	Sans objet

Épaisseurs requises du film*

• Mouillé :	97 à 107 µm 3,8 à 4,2 mils
• Sec :	33 à 37 µm 1,3 à 1,4 mils

Séchage* à 25 / 77 °F °C – 50 % HR

Sec au toucher :	30 minutes
Recouvrir :	4 heures
Avant de nettoyer :	14 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.
Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

* Source des données techniques: 13010

Description du produit

Dulux X-Pert 13010 fini semi-brillant est une peinture latex d'intérieur formulée pour répondre aux besoins du peintre en bâtiment. Ses propriétés exceptionnelles d'étalement et d'application donnent un fini doux et uniforme.

Avantages

- Facilité d'application
- Pouvoir cachant élevé
- Excellente résistance au frottement et au polissage

Utilisations prévues

- Travaux neufs et d'entretien.
- Sites résidentiels et commerciaux.
- Murs, portes et boiseries dans n'importe quelle pièce où un fini semi-brillant est souhaitable.

Surfaces

- Surfaces convenablement apprêtées : panneaux de gypse, ciment à joint sec, plâtre, panneau de fibres, béton, stuc, maçonnerie et bois.
- Surfaces déjà peintes avec un produit à base d'eau, en bon état et convenablement préparées.

Limites d'utilisation

- N'est pas conçu pour être utilisé sur des planchers.
- N'est pas conçu pour être utilisé sur d'anciens finis alkydes.
- Certaines couleurs ou des changements drastiques de couleurs peuvent nécessiter des couches additionnelles de peinture.

Homologations

- MPI n° 54 Latex semi-brillant d'intérieur (MPI lustre 5)

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

janvier-2018



Disponible aux magasins Bétonel-Dulux au Québec et aux magasins Dulux ailleurs au Canada

PRÉPARATION DE LA SURFACE

La surface doit être propre et sèche. Enlever toute la peinture cloquée et écaillée, la saleté, la graisse et tout autre contaminant de surface.

Béton, stuc ou maçonnerie : Les surfaces de plâtre, de béton et de maçonnerie doivent être complètement sèches, exemptes d'efflorescence et durcir pendant 30 jours avant d'être peintes. Enlever la poussière de la surface et apprêter avant de peindre.

Surfaces peintes : Décaper, gratter ou enlever toute la peinture qui se détache ou qui s'écaille et poncer le contour pour obtenir un profil lisse. Poncer les contours jusqu'à ce qu'ils soient lisses. Éliminer les taches causées par la moisissure avec une solution d'eau de Javel (1 partie d'eau de Javel et 3 parties d'eau). Porter des gants de caoutchouc et des lunettes de protection. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher.

Enlever tout contaminant de surface avec un nettoyant approprié. Rincer à fond à l'eau et bien laisser sécher.

Poncer toutes les surfaces lustrées, rugueuses ou retouchées. Éliminer les résidus de ponçage.

Réparer les endroits endommagés et retoucher à l'apprêt ou apprêter la surface entière, au besoin.

Bois : Le bois non peint ou en mauvaise condition doit être poncé jusqu'à ce que la surface soit lisse et bien nettoyé pour éliminer la poussière. Si le bois exsude de la résine, gratter l'excès et nettoyer la surface avec de l'alcool ou un diluant à peinture avant de sceller les nœuds et les veines de résine avec de la gomme-laque.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION. Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Obturer les trous de clous et calfeutrer tous les joints et fissures.

Apprêts : Apprêter toutes les surfaces de bois nu, de gypse, de plâtre, de maçonnerie, de métal et de matériaux poreux avec l'apprêt *Dulux* approprié.

Surfaces peintes à l'alkyde et en bon état : Apprêter la surface avec l'apprêt *Dulux* approprié.

Avant l'application, couvrir ou masquer les surfaces qui ne sont pas à peindre.

Application

Ce produit est prêt à l'emploi, ne pas le diluer. Brasser le produit à fond avant de l'appliquer et fréquemment pendant l'usage. Maintenir fermés les contenants non utilisés.

Appliquer à l'aide d'un pinceau, rouleau ou pulvérisateur.

Conditions d'application

Assurer une bonne ventilation et appliquer seulement lorsque la température ambiante et de la surface est entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F).

Outils

- Pinceau : soies synthétiques (nylon, polyester)
- Rouleau : non pelucheux 10 à 15 mm
- Pulvérisateur (sans air)* : taille de buse : 0,015 à 0,021 po
pression : 1 500 à 2 000 lb/po²

* Les recommandations de pulvérisation peuvent varier selon le fabricant de l'équipement

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Deux couches de finition sont recommandées sur toutes les surfaces pour une meilleure durabilité et apparence.

Surfaces déjà peintes et en bon état :

Peinture au latex

- Aucun apprêt requis;
- *Dulux X-Pert* 13010.

Surfaces réparées

- *Dulux X-Pert* 11000 – (une couche sur les surfaces nues ou sur toute la surface);
- *Dulux X-Pert* 13010.

Peintures à l'alkyde

- GRIPPER^{MD} 60000A de *Dulux* – une couche sur toute la surface;
- *Dulux X-Pert* 13010.

Surfaces neuves :

Gypse, composé de remplissage durci et sec, plâtre neuf et sec, bois, béton, stuc ou maçonnerie :

- *Dulux X-Pert* 11000 – une couche sur toute la surface;
- *Dulux X-Pert* 13010.

Couleurs vives, brillantes et foncées :

- Couche de fond Accent latex ultra – une couche sur toute la surface;
- *Dulux X-Pert* 13010 (une couche additionnelle peut être nécessaire).

Nettoyage

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les mains et les outils immédiatement à l'eau tiède savonneuse. Essuyer tout déversement à l'aide d'un linge humide.

Entreposage et transport

Garder ce produit au sec et au frais. PROTÉGER CONTRE LE GEL.

Élimination

Consulter votre municipalité pour bien vous débarrasser des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité des produits. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Tenir hors de la portée des enfants. N'utiliser que dans un endroit bien aéré.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhalier les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Renseignements sur les produits, composer : 1 800 387-3663
www.dulux.ca



PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc., *Dulux* et *X-Pert* sont des marques déposées d'AkzoNobel, et sont utilisées sous licence au Canada seulement par PPG Revêtements Architecturaux Canada Inc. Le *Multi-Coloured Swatches Design* et *Gripper* sont des marques déposées de PPG Architectural Finishes, Inc. *MPI* est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».